

Président, Comité sénatorial permanent des affaires
sociales, des sciences et de la technologie
Arthur Tremblay

Date: 22 mars 1988

Approuvé par:

Président, Comité permanent de la régie
intérieure, des budgets et de l'administration
Guy Charbonneau

Date: Le 12 mai 1988

NOTES EXPLICATIVES

Services professionnels et autres (y compris les salaires)

Attaché de recherche spécial: 3 semaines @ 800\$ par semaine (Candidat à déterminer)	2 400 \$	
Lecture d'épreuve et révision de rapports 30 heures à 40 \$ de l'heure	1 200	
Dépenses des témoins 20 personnes à 500 \$ *	<u>10 000</u>	13 600 \$
Autres dépenses		
Papeterie, livres et revues	400	
Autres dépenses	<u>500</u>	<u>900</u>
TOTAL		<u>14 500 \$</u>

Dépenses des témoins (par personnes)
Frais de déplacements des témoins
à Ottawa si nécessaire

* Transport au sol/aérien	346,60 \$
Hôtel: 1 nuit @ 80\$	80,00
Frais de séjour: 2 jours @ 36,70\$	<u>36,70</u>
	500,00 \$

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le MARDI 17 mai 1988

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget qui lui a été présenté par le président du Comité sénatorial permanent des affaires sociales des sciences et de la technologie concernant les dépenses projetées dudit Comité pour son étude sur le rapport final du Comité spécial de la Chambre des communes sur la garde des enfants, intitulé: «Des obligations partagées», ainsi que la Réponse fédérale audit rapport final incluant la Stratégie nationale sur la garde des enfants, tel qu'autorisé par le Sénat le 9 février 1988. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	13 600 \$
Autres dépenses	<u>900</u>
	<u>14 500 \$</u>

Respectueusement soumis,

Le vice-président

ROYCE FRITH